



# TERRAINS

LE JOURNAL DE MÉDECINS DU MONDE SUISSE

**TROIS ANS DE GUERRE À GAZA**

**MÉDECINS DU MONDE RESTE MOBILISÉ**

**NOTRE HISTOIRE,  
VOTRE HISTOIRE**

**TRANSMETTRE C'EST AUSSI  
FAIRE VIVRE VOS VALEURS**

**N°51 - Septembre 2026**

MÉDECINS DU MONDE FOURNIT UN ACCÈS DURABLE À LA SANTÉ AUX PERSONNES  
EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ, EN SUISSE ET À TRAVERS LE MONDE.

# SUR LE TERRAIN



© MdM Suisse

## 2016-2026, la Maison de Santé a 10 ans !

Le 4 septembre dernier, la Maison de Santé de Médecins du Monde fêtait dix ans d'engagement pour un accès aux soins équitable. À La Chaux-de-Fonds depuis 2016, la Maison de Santé accueille, soigne, oriente et accompagne les personnes les plus vulnérables.

Ici en image, toute l'équipe s'est mobilisée pour accueillir les partenaires, les usager·ère·s et le public. Au programme : portes ouvertes, flash mob, courts métrages et table ronde au cinéma ABC.

## IMPRESSUM

**Parution :** 4 fois par année  
**Tirage :** 5560 exemplaires  
**Impression :** Ediprim, Biel/Bienne  
**Abonnement :** CHF 5.-  
 déduit une fois par an de vos dons  
**Image de couverture :** MdM Suisse  
**Graphisme :** monokini, graphistes libres

**Rédaction :** Médecins du Monde Suisse

Rue du Château 19, 2000 Neuchâtel  
[www.medecinsdumonde.ch](http://www.medecinsdumonde.ch)  
[info@medecinsdumonde.ch](mailto:info@medecinsdumonde.ch)

IBAN CH64 0900 0000 1201 6220 6





## ÉDITORIAL

### NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'OUBLIER

Alors que la guerre à Gaza entre dans sa troisième année, nous ne pouvons plus fermer les yeux sur l'abominable. Se détourner de l'atrocité du conflit et de ses milliers de victimes innocentes, c'est, quelque part, accepter de s'en rendre complice. Ne tournons plus le dos aux milliers de femmes et d'enfants qui vivent dans la peur au quotidien et qui, parfois, ne rêvent même plus. Car rêver, c'est encore pouvoir penser à demain. Et lorsqu'il n'y a plus de perspective de lendemain, le présent lui-même devient un fardeau.

Malgré tout, des lueurs d'espoir subsistent au cœur de cette torpeur. Médecins du Monde continue d'apporter une aide d'urgence à des milliers de Palestiniennes et de Palestiniens, en particulier dans le domaine de la santé mentale. Aussi fragile soit-elle, cette lumière représente un soulagement pour des femmes et des enfants qui peuvent trouver un peu de réconfort, alors même que le cessez-le-feu, pourtant décrété il y a bientôt un an, semble n'être plus qu'une chimère.

Ne laissons plus toute la place à l'horreur. Là où nous pouvons parler, élevons notre voix. Là où nous pouvons agir, mobilisons-nous, ensemble. Médecins du Monde s'est fondé sur la promesse d'une action de terrain qui garantit l'accès à la santé, comme nous continuons de le faire à Gaza malgré les entraves à l'action humanitaire et au respect du droit international humanitaire. Mais notre engagement repose aussi sur le devoir de témoigner et de militer, pour que les injustices cessent et pour dénoncer l'ignominie, là où d'autres voudraient la dissimuler.

Il y a moins d'un an, je rentrais de Gaza et rendais hommage à nos collègues qui, depuis trois ans, sont en première ligne et s'efforcent, jour après jour, de soulager la douleur de milliers de femmes et d'hommes. Lectrices, lecteurs, pour eux, avec eux, nous devons continuer à faire entendre notre voix. Parce qu'au-delà des chiffres, des images et des discours, il y a des vies brisées, des familles séparées et des enfants auxquels on a parfois volé jusqu'à la possibilité d'imaginer des lendemains qui chantent.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous n'avons pas le droit d'oublier.

Antoine Lissorgues  
Directeur adjoint

## BRÈVE



### COLLECTE DE CHAUSSURES

Pour symboliser la lutte contre les violences faites aux femmes, l'installation chaussures rouges sera visible dès le 1<sup>er</sup> décembre à Neuchâtel, au Péristyle de l'Hôtel de Ville. En collaboration avec le CSP et CARITAS Neuchâtel, Médecins du Monde collecte toutes vos chaussures usées ou inutilisées. Participez avec nous à cette action !

Scannez le code QR ci-contre pour découvrir les points de collecte et obtenir plus d'informations.

[WWW.MEDECIINDUMONDE.CH](http://WWW.MEDECIINDUMONDE.CH)

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX !  
[@medecinsdumondesuisse](https://www.instagram.com/medecinsdumondesuisse)



# TROIS ANS DE GUERRE À GAZA

## MÉDECINS DU MONDE RESTE MOBILISÉ

**Depuis octobre 2023, Gaza a connu une destruction sans précédent de ses infrastructures, de son système de santé et des conditions nécessaires à une vie digne. Trois ans plus tard, malgré le cessez-le-feu annoncé en octobre 2025, les violences et les déplacements se poursuivent. Pour Médecins du Monde Suisse, ces trois années ont été celles d'une mobilisation constante pour maintenir l'accès aux soins, soutenir les équipes palestiniennes et témoigner de ce que vivent les populations.**

### Trois ans après le 7 octobre 2023 : Gaza toujours en crise

Le 7 octobre 2023 a marqué le début d'une nouvelle phase du conflit israélo-palestinien. Depuis, Gaza a été profondément transformée par les bombardements, les déplacements massifs de population, la destruction des infrastructures et les restrictions imposées à l'entrée des biens essentiels. La population a été déplacée à plusieurs reprises et, aujourd'hui encore, la majorité des habitant·e·s vivent dans des conditions extrêmement précaires, alors que l'accès à l'eau, à la nourriture, à l'électricité, au logement et aux soins reste fortement dégradé.

Le cessez-le-feu annoncé le 10 octobre 2025 n'a pas mis fin à cette réalité : des frappes, des tirs et des opérations militaires continuent d'être rapportés à Gaza, entraînant de nouvelles victimes et de nouveaux déplacements. Les restrictions d'accès et l'évolution des zones contrôlées ou interdites compliquent également le travail des organisations humanitaires.

Une attaque contre un centre de santé n'est pas seulement la destruction d'un bâtiment. Elle peut interrompre des consultations, empêcher une femme enceinte d'être suivie, priver une personne atteinte d'une maladie chronique de son traitement ou laisser une communauté entière sans accès aux soins.

### Un système de santé qui ne peut plus répondre aux besoins

Trois années de guerre ont dévasté le système de santé à Gaza. Les hôpitaux et les structures de soins ont été directement visés par les attaques, tandis que les professionnel·le·s de santé ont elles/eux-mêmes été victimes de violences.

Aujourd'hui encore, les établissements qui fonctionnent doivent faire face à des pénuries de médicaments, de consommables médicaux, de carburant et d'équipements : les besoins dépassent largement les capacités disponibles.

Une attaque contre un centre de santé n'est jamais seulement la destruction d'un bâtiment. Elle peut interrompre des consultations, empêcher le suivi d'une femme enceinte, priver une personne atteinte d'une maladie chronique de son traitement, ou laisser une communauté entière sans accès aux soins.

### Trois ans de guerre, trois ans d'engagement de Médecins du Monde Suisse

Depuis le début de la guerre, les équipes de Médecins du Monde sont restées engagées aux côtés de la population palestinienne. À Gaza, nos collègues palestinien·ne·s ont également subi les déplacements forcés, les bombardements et la destruction de leurs logements et de leurs lieux de vie. Malgré ces conditions, les équipes continuent à assurer des activités de santé et à soutenir les populations plongées dans des conditions de précarité extrême.

Médecins du Monde Suisse intervient en Palestine depuis 1994, et à Gaza depuis 2019. Depuis octobre 2023, nos équipes travaillent aux côtés des acteurs médicaux, sanitaires, psychosociaux et de la société civile palestinienne pour maintenir l'accès aux soins et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables. Elles ont ainsi réalisé 35 836 consultations médicales et 3 687 consultations psychosociales, et distribué 9 333 kits d'articles de première nécessité. Dans un contexte où les services essentiels ont été profondément dégradés, les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap restent particulièrement exposé·e·s aux conséquences de la guerre.

## 2016-2026 : 10 ANS D'ATTAQUES CONTRE LES SOINS DE SANTÉ.

Dix ans après le vote de la résolution du conseil de sécurité des Nations unies 2286 qui condamne les attaques contre les soins de santé dans les conflits, Médecins du Monde appelle à un sursaut politique : les États doivent cesser de traiter la résolution 2286 comme un engagement symbolique et assumer pleinement leurs responsabilités en matière de prévention, d'enquête et de protection des soins de santé. Protéger les soins de santé n'est pas une option : c'est une condition indispensable pour préserver la vie, la dignité et les droits fondamentaux des personnes qui vivent dans les conflits.

**Découvrez le rapport de Médecins du Monde**





**OCTOBRE 2023 À JUILLET 2026**

**UNE RÉPONSE EN QUELQUES CHIFFRES**

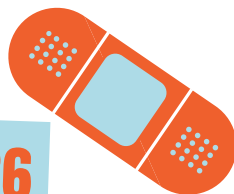
**8'743**

**REPAS CHAUDS DISTRIBUÉS**



**35'836**

**BÉNÉFICIAIRES DE CONSULTATIONS  
ET PRESTATIONS MÉDICALES**



**DONT**

**22'206 CONSULTATIONS DE  
SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES**

**13'630 PRESTATIONS EN SANTÉ  
SEXUELLE ET REPRODUCTIVE**

**9'333**

**KITS DISTRIBUÉS**



**DONT**

**6'287 KITS D'HYGIÈNE  
MENSTRUELLE**

**1'993 COLIS DE DENRÉES  
ALIMENTAIRES DÉSHYDRATÉES  
ET DE LÉGUMES FRAIS**

**853 KITS DE SOUTIEN  
PSYCHOSOCIAL**

**200 KITS D'ACCOUCHEMENT  
SANS RISQUE**



**3'687**

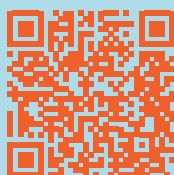
**CONSULTATIONS ET PRESTATIONS  
EN SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN  
PSYCHOSOCIAL (MHPSS)**

# TRANSMETTRE, C'EST AUSSI FAIRE VIVRE SES VALEURS



**Dorothée Nicolaisen**

responsable  
philanthropie à MDM



**Envie d'en savoir plus ?  
Découvrez notre brochure  
et notre vidéo sur les legs**

**Préparer sa succession, c'est bien plus qu'une démarche juridique : c'est l'occasion de faire perdurer ce qui compte vraiment à ses yeux. Dorothée Nicolaisen, responsable philanthropie à Médecins du Monde, nous explique comment un legs permet de prolonger ses convictions au-delà d'une vie, et répond aux questions que l'on se pose souvent avant de franchir le pas.**

**On associe souvent le legs à une démarche juridique et patrimoniale. Médecins du Monde évoque l'idée de la transmission de valeur, qu'est-ce que cela signifie ?**

Un legs est bien sûr une disposition patrimoniale, mais il raconte aussi quelque chose de la personne qui le fait : ce qui lui tient à cœur, les valeurs qui l'ont accompagnée et ce qu'elle souhaite transmettre. La solidarité, la justice ou le droit de chacun·e à être soigné·e peuvent ainsi continuer à produire des effets au-delà d'une vie. C'est dans ce sens que nous parlons de transmission de valeurs. Préparer sa succession, c'est prendre soin de ses proches, mais c'est aussi pouvoir choisir librement de soutenir une cause qui compte pour soi. Un legs à Médecins du Monde Suisse permet de prolonger cet engagement en contribuant à rendre les soins accessibles aux personnes qui en sont aujourd'hui encore privées.

**Pourquoi une personne qui soutient déjà Médecins du Monde peut-elle souhaiter prolonger son engagement au-delà de sa vie ?**

Nos donatrices et donateurs nous accompagnent souvent parce qu'ils-elles partagent une conviction essentielle : l'accès à la santé est un droit fondamental. Pour certaines personnes, inscrire Médecins du Monde Suisse dans leur testament devient alors une continuité naturelle de cet engagement. Il ne s'agit pas nécessairement de transmettre une fortune : chaque legs est un geste personnel, dont la portée va bien au-delà de sa valeur financière. Il permet à Médecins du Monde de soigner, mais aussi de défendre les droits des personnes les plus vulnérables et d'agir sur les obstacles qui les empêchent d'accéder aux soins. C'est une façon très personnelle de faire vivre ses convictions dans la durée et de contribuer à un avenir plus solidaire.

**Concrètement, que peut-on transmettre à Médecins du Monde Suisse par un legs ? Et quelles sont les différentes possibilités qui s'offrent à une personne qui souhaite préparer sa succession ?**

Un legs peut porter sur une somme d'argent, mais également sur des titres, un bien immobilier, des bijoux, une œuvre d'art ou d'autres biens. Il faut distinguer le legs, qui attribue un bien ou un montant déterminé, de l'institution d'héritier·ère, par laquelle Médecins du Monde Suisse reçoit tout ou une quote-part de la succession. Une donation de son vivant ou, selon le contrat, une désignation bénéficiaire dans une assurance-vie constitue d'autres possibilités. Le droit suisse protège toutefois certains proches par la réserve héréditaire ; la quotité disponible peut, elle, être attribuée librement. La solution appropriée dépend donc toujours de la situation familiale et des souhaits de chaque personne.

**La question de la succession peut parfois sembler complexe ou difficile à aborder. Comment accompagnez-vous les personnes qui souhaitent simplement s'informer ou réfléchir à un éventuel legs, sans avoir encore pris de décision ?**

La première chose est de pouvoir en parler librement, sans pression et sans engagement. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pris une décision ni même de savoir précisément ce que l'on souhaite faire. Nous sommes là pour écouter, répondre aux questions générales et expliquer les différentes possibilités. Notre brochure offre également des informations pratiques pour avancer à son rythme. Pour toute question juridique liée à une situation personnelle, nous recommandons de s'adresser à un·e notaire ou à un·e spécialiste du droit successoral : Médecins du Monde Suisse ne se substitue pas à un conseil juridique. Et surtout, chacun·e reste entièrement libre de sa décision et peut modifier ses dispositions testamentaires si ses souhaits ou sa situation évoluent.

**Lorsqu'une personne choisit de transmettre une partie de son patrimoine à Médecins du Monde, comment vous assurez-vous que ses volontés seront respectées et que son geste sera géré avec toute la transparence nécessaire ?**

La confiance est fondamentale. Médecins du Monde Suisse s'engage à respecter la volonté des testatrices et testateurs et à gérer les libéralités avec probité, impartialité et transparence. Chaque situation est traitée avec discrétion et confidentialité. Lorsqu'une personne souhaite donner une orientation particulière à son legs, nous l'invitons à nous en parler afin de nous assurer que son souhait pourra être respecté dans la durée. Notre gestion financière répond par ailleurs à des règles de contrôle précises et nos comptes sont vérifiés chaque année par un organe de révision externe. Derrière chaque legs, nous savons qu'il y a une histoire, une confiance et une volonté : notre responsabilité est de les respecter.

**Si une personne qui nous lit se dit aujourd'hui : « Je pourrais envisager un legs, mais je ne sais pas par où commencer », quel premier pas lui conseilleriez-vous ?**

Je lui conseillerais simplement de commencer par s'informer, sans se mettre de pression. Notre brochure explique de manière accessible les principales possibilités et les notions essentielles du droit successoral suisse. Elle peut aussi visionner notre courte vidéo grâce au QR-code de cette page. Et si des questions subsistent, je suis volontiers disponible pour un échange personnel, confidentiel et sans engagement. Il ne s'agit pas de prendre une décision immédiatement, mais de réfléchir tranquillement à ce que l'on souhaite transmettre, d'abord à ses proches, puis éventuellement à une cause qui nous tient à cœur. Préparer sa succession est finalement une démarche très personnelle : c'est choisir aujourd'hui ce que l'on souhaite faire vivre demain.

# ET SI VOTRE PIÈCE DE COLLECTION POUVAIT RENDRE LES SOINS ACCESSIBLES À TOUS ?



En transmettant vos biens à Médecins du Monde,  
vous donnez accès à la santé aux populations vulnérables  
en Suisse et dans le monde.  
Aidez-nous à soigner le monde.  
Plus de renseignements sur [www.legs.medecinsdumonde.ch](http://www.legs.medecinsdumonde.ch)



## SOIGNE AUSSI L'INJUSTICE